

Prévisions budgétaires 2026

Mot du maire

J'adresse de sincères remerciements à l'équipe qui y a travaillé pendant plusieurs semaines. Ces documents reflètent les suggestions du personnel et des membres du conseil municipal.

Notre situation financière

En un mot : elle est bonne! L'Année qui s'achève en a été une de reprise en main en termes de contrôle des finances.

Malgré des pertes constatées en 2024, la direction a réussi à résorber cette situation au cours de l'année. La Municipalité ne touche plus à sa marge de crédit et génère même des revenus d'intérêt grâce à sa gestion efficace.

Voici quelques indicateurs clés du budget 2026:

Croissance de la richesse foncière de la municipalité, passant de 336 M\$ en 2025 à 344 M\$ en 2026; Saint-Aubert est au troisième rang à l'échelle de la MRC de L'Islet; Budget total 2026 de 6,9 M\$, comparativement à 6,2 M\$ en 2025, une hausse modeste découlant de l'inflation, des salaires, de l'énergie, des assurances, etc. Maintien d'un taux de taxation bas, passant de 0,72 \$ en 2025 à 0,76 \$ en 2026;

Nos orientations en 2026

Développement dans le périmètre urbain

Nous comptons trouver une solution appropriée pour arriver à développer le périmètre urbain et attirer de nouvelles familles dans le village, tout comme cela se fait autour de nous. Nous avons la chance de disposer d'une belle étendue de terrains vacants, bien situés, pour établir un ensemble résidentiel près des terrains de loisirs (Centre Yvon-Duval), à deux pas de l'école, de la nouvelle garderie, de l'église et de la bibliothèque. Depuis quelques années, notre croissance en termes d'habitation est freinée à cause de l'incertitude entourant la capacité de traitement des eaux usées qu'entraînerait un nouvel ensemble résidentiel.

Environnement

C'est là une préoccupation constante pour la Municipalité. Nous allons poursuivre nos efforts, en particulier pour que l'eau potable que nous produisons et distribuons demeure d'excellente qualité, ce qui est la base des services qu'une Municipalité doit assurer. Le *Plan de protection des sources d'eau potable* sera suivi rigoureusement à cet effet.

Gestion des finances

Tous les postes budgétaires ont été scrutés à la loupe lors de la préparation du budget 2026 et notre vigilance à le respecter sera constante tout au long de l'année.

Loisirs et Culture

Parmi les dossiers qui ont bien évolué au cours de l'année 2025, il faut souligner les gains réalisés en loisirs et culture. Le premier camp de jour à temps complet a été un grand succès alors que 45 familles y ont eu accès pendant sept semaines. Les parents nous ont signifié leur contentement pour ce nouveau service. Le camp reviendra en 2026 à coup sûr!

D'autre part, la Municipalité a fait l'acquisition cette année d'une scène mobile, un outil très polyvalent nous permettant d'offrir des prestations extérieures tout en gardant les artistes et leur précieux équipement à l'abri. Selon les modalités d'entente avec la MRC de L'Islet, principal bailleur de fonds de cet équipement, nous le rendons aussi disponible en location aux localités avoisinantes.

Participation citoyenne à la vie municipale

Les diverses responsabilités des élues et élus (comités de travail et autres représentations) ont été attribuées lors de la séance ordinaire du conseil du mois courant. Nous vous invitons cordialement à exprimer vos besoins à l'élue ou l'élue de votre district ou à la personne responsables du dossier qui vous occupe. Dès qu'il sera possible et opportun, nous souhaitons impliquer les membres de la communauté et les organismes, particulièrement au comité qui se penchera sur le développement du cœur du village et sur celui concernant le lac Trois Saumons. Des précisions seront transmises en début d'année 2026 à ce sujet.

Regroupement municipal

Comme mentionné lors de la séance du conseil du 2 décembre courant, l'intention du conseil municipal est de rendre publique l'étude réalisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dès qu'elle sera disponible, et de présenter les avantages et les inconvénients d'un éventuel regroupement. En tout temps, le conseil sera à l'écoute de vos idées et de vos attentes. Une chose est claire: le conseil s'engage à respecter le souhait de la majorité de la population.

Finalement, le conseil commence son nouveau mandat avec enthousiasme et souhaite vous voir nombreux assister aux réunions publiques, en personne ou en visioconférence. Vos questions, vos commentaires et vos suggestions seront toujours écoutés avec respect. Je profite de l'occasion pour offrir à toutes les Aubertoises et tous les Aubertois, au nom du conseil municipal et du personnel, nos vœux sincères pour un très heureux temps des Fêtes et une nouvelle année sous le signe de la santé et de la prospérité!

Votre maire, François Diguer